La Cour des comptes épingle les aides versées par les collectivités territoriales aux entreprises

mercredi 28 novembre 2007, par lpe

M. Philippe Seguin, premier président de la Cour des comptes, était à Poitiers ce mercredi 28 novembre pour rendre public le rapport de la Cour sur **les aides des collectivités territoriales au développement économique.**

Ce rapport, qui a été construit grâce à la collaboration des 24 Cours régionales des comptes, ne pointe pas du doigt telle ou telle collectivité, mais présente des constats d'ordre général, sachant que le montant annuel de ces aides au niveau national atteint les 6 milliards d'euros !

- Un manque de suivi de l'impact de ces aides,
- un coût de gestion administrative de l'ordre de 25% des montants accordés,
- un trop grand nombre d'interlocuteurs pour parvenir à ces dispositifs locaux,
- un trop grand nombre de dispositifs... sont quelques unes de ces remarques.

Le rapport est à consulter en format pdf en cliquant ici

Par ailleurs, on pourra noter la citation de la semaine "*quand un territoire octroie des aides, c'est qu'il n'est pas excellent*" Alain Debuschère, Président de la CRCI Poitou-Charentes lors de la rencontre nationale Transcommerce du jeudi 22 novembre à L'ENSMA, à consulter ici

CR.